

Document d'intentions pédagogiques

« Chaque enseignant distribue, en début d'année scolaire, un document d'intentions pédagogiques reprenant : l'intitulé exact, les objectifs du cours, les compétences et savoirs à acquérir ou à exercer, les moyens d'évaluation utilisés, les critères de réussite, l'organisation de la remédiation, le matériel nécessaire à chaque élève.

Service général de la Communauté Française – aout 2007

Intitulé du cours : Socio-économiques (2h/semaine)

Année : 2022-2023

Classe : 2^e

Professeur : Madame ASSEL

Les objectifs de ce cours

Les objectifs essentiels du cours de socio-économiques sont :

- De sensibiliser les élèves aux grands problèmes socio-économiques et au rôle qu'ils seront amenés à jouer dans l'économie afin qu'ils puissent comprendre le monde socio-économique et y trouver leur place en analysant l'actualité économique et sociale liée à la vie quotidienne individuelle et collective.
- De faire acquérir aux élèves un vocabulaire spécifique de base.
- De susciter, chez les élèves, un intérêt réel pour l'approche raisonnée des phénomènes économiques et de développer un esprit critique : apprendre à donner leur avis en l'argumentant de façon pertinente, à écouter les opinions d'autrui, peser le pour et le contre d'une situation ou d'une opinion, décoder les préjugés, stéréotypes et autres idées préconçues.
- De révéler aux élèves la place qui est la leur dans un environnement juridique, social et économique générateur de droits et devoirs individuels et civiques.

2. Compétences à développer

Le programme a pour but de former progressivement l'élève à une attitude de questionnement et de recherche tout en intégrant un certain nombre de savoirs et de savoir-faire. Les compétences que l'élève devra maîtriser en fin d'année sont les suivantes :

1. Se poser des questions
2. Construire une démarche de recherche
3. Rechercher de l'information
4. Exploiter l'information et en vérifier la pertinence en fonction de la recherche entreprise
5. Structurer les résultats de sa recherche, valider sa démarche de recherche
6. Communiquer



7. Transférer à des situations nouvelles
8. Agir et réagir

Moyens d'évaluation : L'élève sera évalué sur sa capacité à maîtriser les connaissances, à maîtriser leur mise en pratique à travers différentes situations en tenant compte des critères de chaque compétence. L'objectif de chaque compétence se finalisera par une analyse d'informations. L'élève est évalué de diverses manières et avec des moyens variés tels que : une présentation orale, un travail de groupe, une interrogation « classique », une interrogation surprise, la réalisation d'une exposition, un dossier à réaliser, ... ainsi que deux examens (Noël et Juin) regroupant la matière vue durant la période.

Une évaluation sur le travail fourni à la maison et en classe est effectuée par période. Celle-ci représente maximum 10% des points de la période évaluée. Il y aura au minimum 4 interrogations/travaux par période. Les points obtenus lors des différentes évaluations seront cumulés au fur et à mesure de l'année.

Savoir-faire :

Compétence 1 : « Faire une recherche » 25%

- 1.1 Recueillir et traiter des informations en fonction d'une recherche
- 1.2 Analyser des informations
- 1.3 Synthétiser des informations

Compétence 2 : « Appliquer une théorie » 25%

- 2.1 Maîtriser les acquis théoriques de base
- 2.2 Appliquer des concepts, des modèles, des procédures (appris)
- 2.3 Résoudre les problèmes par application des savoirs, concepts et procédures appris

Compétence 3 : « Poser un problème, élaborer les démarches de recherche et dégager les solutions et leur limites » 25%

- 3.1 Résoudre les problèmes par application des savoirs, concepts et procédures appris.
- 3.2 Résoudre des problèmes pour lesquels des savoirs, concepts et procédures supplémentaires doivent être élaborés.

Compétence 4 : « Confronter des théories sur un même problème » 25%

- 4.1 Appréhender la multiplicité des théories relatives à une même problématique

Critères de réussite : Fin juin, l'élève devra obtenir une moyenne de minimum **50%** dans le cours de socio-économiques pour être en réussite.

Remédiation : L'élève est invité à poser toutes les questions permettant la bonne compréhension de la matière. Le professeur est disposé à prendre le temps d'y répondre lors des cours, et à proposer des exercices/ situations supplémentaires afin de remédier à la lacune.



Matériel scolaire : Les feuilles de cours seront distribuées par le professeur au fur et à mesure de l'année. Il est simplement demandé à l'élève de disposer d'un classeur dans lequel il rangera le cours, de quoi écrire, de quoi tracer (latte) et une calculatrice.

Ce document d'intentions pédagogiques a été rédigé en conformité avec le programme et le règlement des études du Collège.

Ixelles, le 09 septembre 2022

Signature des parents
pour prise de connaissance :

Signature de l'élève
pour prise de connaissance :